

**CONTRÔLE DES STRUCTURES  
DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER  
PUBLICITÉ n°23-81 – GAEC PREUX**

Date du jour d'affichage en mairie :  + deux mois d'affichage Date du retrait de l'affichage en mairie :	Commune de :  Visa du maire ou de son représentant :
---	--

Le Préfet de la région Île-de-France a été saisi d'une demande d'autorisation d'exploiter, dans le cadre de la procédure prévue à l'article L331-2 du Code rural et de la pêche maritime.

**Autorisation d'exploiter n°23-81**

Date de la demande complète : **28/09/2023**

Nom du demandeur : **GAEC PREUX**

Surface avant reprise : **348 ha 91 a 01 ca**

Surfaces en objet de la demande : **1 ha 00 a 82 ca** (voir au verso la répartition des parcelles)

Objectifs : Suite au décès de M de CHESSE, M. et Mme PREUX ont acheté une parcelle de 1 ha 00 a 82 ca à ETAMPES qu'ils souhaitent la cultiver au sein du GAEC PREUX.

**Les personnes intéressées sont invitées à déposer une candidature concurrente à cette demande auprès de la DDT de l'Essonne avant la fin de la durée de publication (deux mois) de la présente publicité. Celle-ci sera examinée dans les conditions prévues par la réglementation.**

Les demandes d'autorisation d'exploiter doivent être déposées auprès de la DDT du département de l'Essonne

Le formulaire de demande d'autorisation d'exploiter est téléchargeable sur le site internet de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Île-de-France (DRIAAF).

<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/La-procedure-de-contrôle-des>

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mme LAFOSSE Nathalie ou Mme DELEAZ Yolaine (01 60 76 34 17) à la DDT de l'Essonne et/ou par messagerie à l'adresse suivante : [ddt-sea@essonne.gouv.fr](mailto:ddt-sea@essonne.gouv.fr)

Commune	Réf. Cadastrales	Surface en ha	Propriétaires
ETAMPES	ZH 100	1,0082	M. & Mme PREUX
<b>TOTAL (ha)</b>		<b>1,0082</b>	